

étaient ménagées pour faire ressortir l'habileté du personnage principal. Il fallait que ce ministre ne fût qu'un brillant étourdi, dont l'humeur n'admettait ni suite, ni direction, n'agissant que par saillies; capable d'entreprendre une guerre malgré les ordres de sa cour. C'est ainsi qu'on nous l'a peint, mais ce n'est point ainsi qu'en ont parlé les historiens du temps, et les peuples qu'il a gouvernés.

« Dom Pedre Giron, duc d'Ossone, était, disent ses contemporains, l'un des plus grands hommes de son siècle; doué d'une merveilleuse promptitude d'esprit, accompagnée d'une grande clarté de jugement; de qui on rapporte une infinité de reparties et d'actions qui sentent une sagesse inspirée; homme de cœur, libéral, excellent dans toutes les parties de l'administration, et dont la mémoire est encore chère aux peuples. »

Après ce portrait que j'abrège, on ajoute: « Qu'il n'avait rien de petit que la stature; mais que sa fortune présente ne lui suffisait pas. » Il était cependant grand d'Espagne, chevalier de la Toison, gentilhomme de la chambre du roi, membre de son conseil, vice-roi de Naples, gendre du duc d'Alcala, et ami du duc de Lerme, même son allié, car il avait marié son fils avec une fille du duc d'Uzèda, fils de ce premier ministre, et lui-même favori du roi.

Si nous consultons les Napolitains, leurs historiens nous rapportent que, dès le commencement de son administration, on remarqua dans le vice-roi beaucoup d'application aux affaires, de la persévérance pour la réforme des abus, une grande fermeté dans la distribution de la justice, et en même temps tout ce que la magnificence et les manières pouvaient avoir de séduisant; aussi gagna-t-il l'affection des peuples.

Ces portraits ont été tracés après la disgrâce et la mort du vice-roi; ainsi les auteurs ne peuvent être suspects de flatterie. Cependant, il peut y avoir de l'exagération dans leurs éloges. Tâchons de juger le duc d'Ossone par les faits.

V. Ce seigneur, malgré son nom, sa fortune, ses alliances et une éducation soignée, fut négligé longtemps par la cour. Il était déjà chef de sa maison, et avait atteint l'âge de vingt-cinq ans, qu'il n'avait encore obtenu aucun emploi civil ni militaire. Piqué de cet oubli et fatigué de son inaction, il alla, en 1602, en Flandre, pour y servir comme volontaire, à la tête d'un régiment levé et entretenu à ses frais. Après six campagnes, il revint à Madrid avec des dettes, deux blessures, une réputation brillante de valeur, et le collier de la Toison. Les recommandations pressantes de l'archiduc d'Autriche, sous lequel il venait de servir, attirèrent enfin sur lui l'attention du roi, qui lui donna l'entrée dans ses conseils. A peine y avait-il été admis, que l'on y fit

cette proposition, si funeste et si fameuse, d'expulser du royaume les hérétiques, les Juifs, les descendants des Maures, enfin toute la population non catholique. Le nouveau membre du conseil eut la sagesse et le courage de s'opposer à cette détermination. Seul de son avis, et ne pouvant empêcher le roi de se priver d'un million de sujets, il plaida avec chaleur, mais sans succès, en faveur de ces infortunés, pour qu'au moins on ne les privât point de leurs biens.

L'inquisition ne lui pardonna pas une opposition si généreuse; elle l'avait mandé quelques années auparavant, au sujet d'une plaisanterie qu'il s'était permise sur un miracle. Cette fois, elle l'accusa de s'être laissé séduire, pendant ses voyages, par les opinions des hérétiques, et d'avoir trahi ses sentiments secrets, en prenant la défense des malheureux. L'enquête qui fut ordonnée par le tribunal n'eut point de suites; et l'année suivante, le duc fut nommé à la vice-royauté de Sicile. L'embellissement de la ville de Messine, la répression du brigandage, les entreprises des Turcs repoussées avec vigueur, signalèrent son administration; et quoiqu'elle n'eût pas été louable en tout, quoiqu'il eût porté la justice jusqu'à la rigueur, qu'il eût surchargé le pays d'impôts, et n'eût pas négligé sa propre fortune; quoique enfin on pût lui reprocher, au sujet de quelques usages superstitieux des Siciliens, des railleries qui, pour être gaies ou ingénieuses, n'en étaient pas moins un oubli des ménagements que les hommes publics doivent aux préjugés populaires; sa mémoire demeura tellement chère aux Siciliens, que longtemps après, lorsqu'il fut tombé dans la disgrâce, ils n'élevèrent la voix que pour le défendre, au lieu de se ranger parmi ses accusateurs.

Appelé à la vice-royauté de Naples, et précédé dans ce royaume par la réputation qu'il s'était faite en Sicile, le duc d'Ossone y trouvait des souvenirs moins favorables et difficiles à effacer. L'extrême sévérité, l'avarice de son grand-père, qui avait exercé autrefois ce gouvernement, y avaient rendu son nom odieux.

VI. A cette époque, les rapports entre le prince et les sujets n'étaient pas déterminés avec une exacte précision: on admettait assez généralement qu'il était du devoir de la souveraineté d'être juste et paternelle, mais de son essence d'être absolue. Cette autorité ne connaissait guère de restrictions que dans ses relations avec les ordres privilégiés; et quand le prince déléguait sa puissance, comme il la croyait sans limites, il n'en mettait pas à celle de ses lieutenants. Les gouverneurs, dans ce temps-là, surtout ceux des provinces éloignées, ressemblaient assez à ce que sont les pachas d'aujourd'hui; ils pou-